

Rapport d'activité



2023



Table des matières



1.	<u>A propos de l'IFAP</u>	4
1,1.	<u>Nos organes de décision</u>	5
1.2.	<u>Nos ressources humaines et moyens matériels</u>	8
1.3.	<u>Nos stagiaires et employeurs</u>	13
1.4.	<u>Nos intervenants</u>	18
1.5.	<u>Les faits marquants 2023</u>	20
2.	<u>Le bilan financier</u>	25



Table des matières



3.	<u>Le bilan pédagogique</u>	34
3.1.	<u>Les institutions, le droit, les finances et la culture</u>	36
3.2.	<u>L'informatique et les langues</u>	42
3.3.	<u>Les richesses humaines et le management</u>	46
3.4.	<u>La santé et l'action sociale</u>	51
3.5.	<u>Les sciences, les techniques et la sécurité</u>	56
3.6.	<u>Préparation aux examens et concours</u>	63
3.7.	<u>Dispositif d'intégration des nouveaux arrivants - DINA</u>	68
3.8.	<u>Les métiers de la formation et de l'insertion</u>	69
3.9.	<u>Les élus</u>	74
3.10.	<u>L'enseignement</u>	77
3.11.	<u>La e-formation</u>	83



1. A propos de l'IFAP

L'institut de formation à l'administration publique (IFAP) est un établissement public support en charge de la formation des agents publics, élus et représentants syndicaux. Financé par 1% de la masse salariale des EPA, du gouvernement, des provinces et chambres consulaires, il :

- organise la mise en œuvre partielle des plans de formation de ses cotisants :
- propose ses formations aux autres collectivités publiques non cotisantes : EPIC, communes, notamment, aux associations assurant une mission de service public, et aux organismes publics de la zone Pacifique, dans le cadre de la coopération régionale.

L'IFAP offre une solution adaptée à des besoins collectifs ou individuels

avec **1 010** formations

Couvrant **471** thèmes différents

A propos de l'IFAP

1.1. Nos organes de décision



Le conseil d'administration, CA

Le CA de l'IFAP compte 15 membres.

En 2023, il a été réuni à 4 reprises adoptant 23 délibérations d'ordre essentiellement budgétaire et organisationnel.

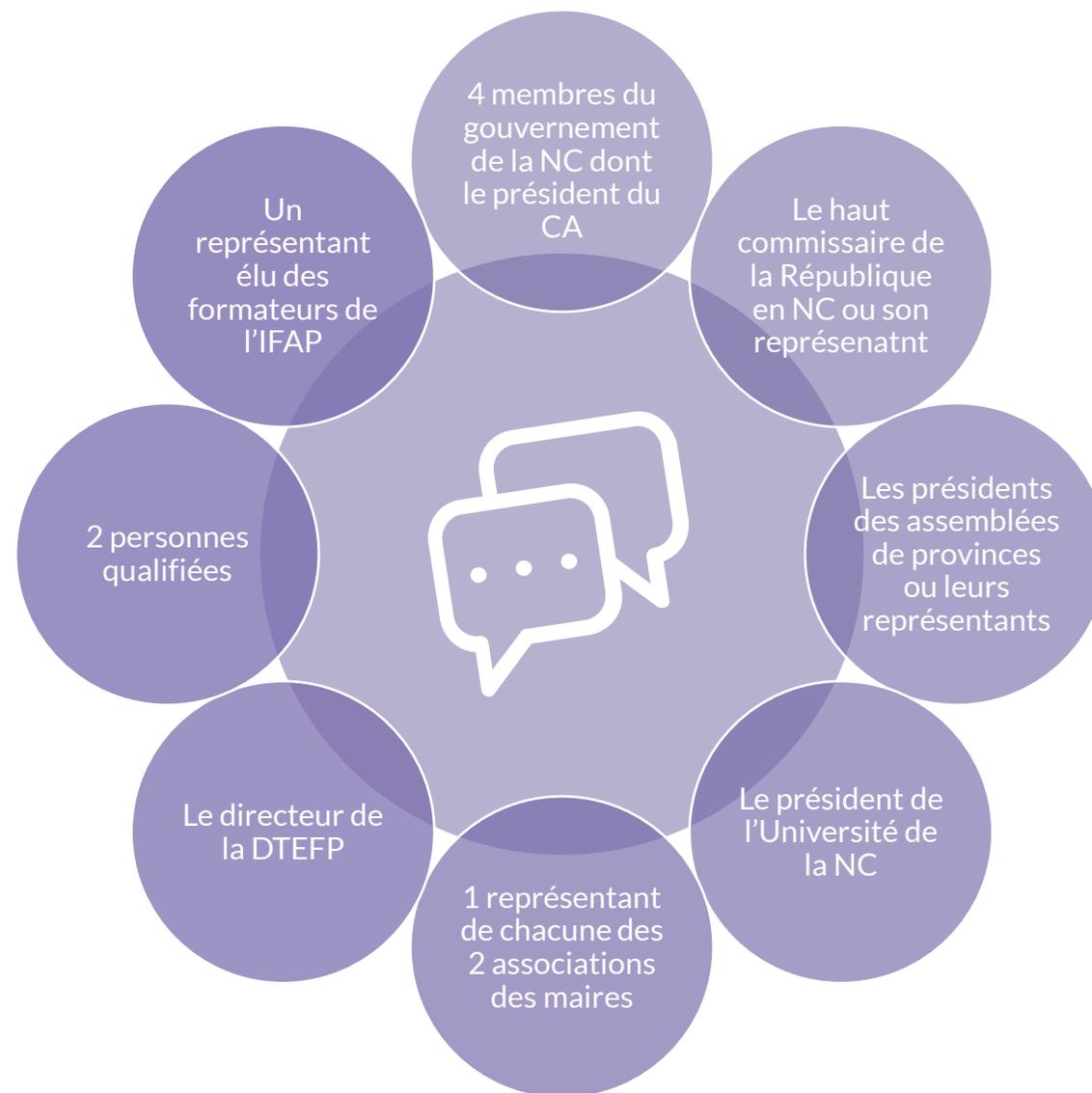
Monsieur Vaimu'a MULIAVA, membre du gouvernement de la NC notamment chargé du secteur de la fonction publique, est le président du CA.



Le conseil de formation

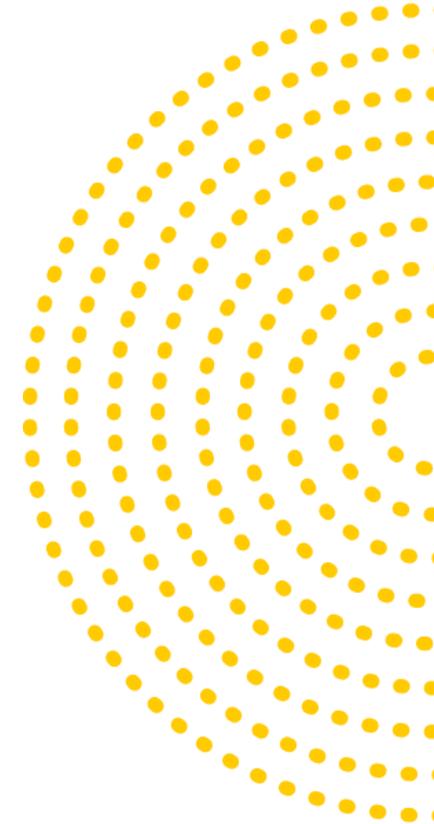
Le conseil de formation de l'IFAP compte 15 membres.

Il rend un avis sur les orientations et le programme annuel des formations, leurs conditions d'organisation, d'évaluation et de certification.



A propos de l'IFAP

1.2. Nos ressources humaines et moyens matériels



L'organigramme 2023

Direction

1 directeur
1 secrétaire général
1 assist de direction

Formation

Ingénierie
7 chefs de prjets
Coordination
7 coordinateurs
2 assistants
Digital learning
1 chef de projet
Qualité
1 chargé de mission

Informatique

Système d'information et GED
1 chef de service
1 responsable SI
1 ingénieur infrastructure/GE
D
1 technicien

Pole RH et logistique

1 RAF
2 aides comptables
1 économiste

Centre de ressources documentaires

1 chargé documentaire et DPO

Centre de Koné

1 gestionnaire - concierge



Soit 31 postes budgétaires

Les moyens pédagogiques



Les salles

Afin d'assurer les formations dans les meilleures conditions matérielles, l'IFAP a équipé 18 salles de formation, dont 4 équipées d'ordinateurs pour les stagiaires.

- A Nouméa : 13 salles de formation dont 3 informatiques
- A Koné : 5 salles de formation dont une informatique



Les équipements numériques

Les salles de formation sont équipées d'un écran numérique interactif (ENI) avec un écran 24" et un kit clavier/souris sans fil. Les 3 salles de formation informatique sont équipées de dix ordinateurs stagiaires, d'un pour le formateur et d'un vidéoprojecteur. Trois lots de onze ordinateurs portables chacun et une borne WIFI/4G sont disponibles pour assurer la mobilité des formations. L'accès au WIFI/Internet est étendu à toutes les salles sur le matériel de l'IFAP.

Une plateforme de formation en ligne, MOODLE, un outil commun de communication, PADLET, ainsi qu'une plateforme d'évaluation, Google Forms, sont mis à disposition. Chaque stagiaire y trouvera les informations pratiques et pédagogiques nécessaires, (supports de cours, exercices à faire, questionnaire de satisfaction).



Les centres de ressources documentaires

L'IFAP possède 2 centres de ressources documentaires, un à Nouméa et un à Koné, ouverts à tout public depuis mai 2010.

Les ressources sont disponibles en version papier et numérique.

Les centres de ressources documentaires et les équipements sont :

- A Nouméa : 2000 ouvrages et périodiques en version papier, 3 postes informatiques pour les usagers
- A Koné : 200 ouvrages et périodiques en version papier, 2 postes informatiques pour les usagers

	2020	2021	2022	2023
Nouveaux inscrits	78	158	301	178
Montant des acquisitions	100 040 F	50 992 F	62 405 F	29 166 F
Abonnement aux périodiques	184 130 F	160 766 F	149 114 F	87 930 F
Emprunteurs	94	74	288	110
Ouvrages empruntés	361	190	403	270



Les centres de ressources documentaires

Depuis février 2017, la bibliothèque numérique de l'IFAP est accessible et consultable sur :

<https://www.biblioaccess.com/862>

La bibliothèque numérique, qui complète l'offre des centres de ressources documentaires, propose des livres en accès sur place ou à distance 24h/24.

Les nouveaux inscrits, les emprunteurs et les utilisateurs actifs sont à 80 % des candidats aux concours et examens professionnels des fonctions publiques de la Nouvelle-Calédonie ou d'Etat.

	2020	2021	2022	2023
Abonnement plateforme	178 998 F	178 998 F	178 998 F	178 998 F
Livres disponibles au catalogue	176	221	248	243
Montant des acquisitions	35 696 F	97 108 F	37 637 F	83 620 F
Nouveaux inscrits	88	163	581	375
Utilisateurs actifs	104	137	321	303
Livres téléchargés	253	299	348	464
Consultations en ligne	230	297	575	662

A propos de l'IFAP

1.3. Nos stagiaires et employeurs



Les stagiaires

sont des agents publics exerçant en Nouvelle-Calédonie employés par l'État, la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes ou leurs établissements publics.

Peuvent également participer aux formations les élus, les membres des institutions de Nouvelle-Calédonie, les agents titulaires d'un mandat syndical, les bénévoles et personnels d'associations assurant une mission de service public.

10 378

stagiaires sont venus à l'IFAP en 2023,

qui ont passé en moyenne près de

13 heures en formation

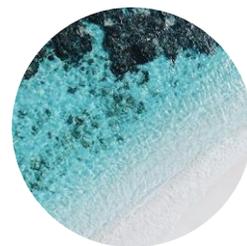
Leurs employeurs

Les stagiaires sont employés par des partenaires qui entretiennent avec l'IFAP 3 types de relations différentes :



Les « employeurs cotisants »

Ils sont les clients privilégiés de l'IFAP. Ils versent annuellement 1% de leur masse salariale à l'IFAP. La dépense est obligatoire, fixée par la loi organique



Les « employeurs volontaires »

Certains employeurs publics peuvent faire le choix de cotiser volontairement pour bénéficier des mêmes services que ceux proposés aux cotisants



Les « employeurs non cotisants »

Il s'agit d'employeurs publics ou parapublics pouvant solliciter l'IFAP pour une formation spécifique ou pour inscrire leurs agents dans les formations organisées. Ils payent alors à la place



Les 27 employeurs cotisants

- Nouvelle-Calédonie
- Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Province des îles Loyauté
- Province Sud
- Province Nord
- Académie des langues kanak (ALK)
- Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie (ASSNC)
- Agence de développement de la culture Kanak (ADCK)
- Agence de desserte aérienne de NC (ADANC)
- Agence rurale
- Bibliothèque Bernheim
- Caisse locale de retraite (CLR)
- CAP emploi Province Nord
- Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC)
- Centre hospitalier territorial de Nouvelle-Calédonie (CHT)
- Centre hospitalier du Nord (CHN)
- Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet (CHS)
- Conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie (CMNC)
- Établissement provincial d'insertion, de formation et emploi (EPIFE)
- Fonds Nickel
- Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC)
- Institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS)
- Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)
- Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC)
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- Agence calédonienne de l'énergie (ACE)



Les 2 cotisants volontaires

- Commune d'Ouvéa
- Commune de Pouébo

Les conventions triennales conclues avec ces établissements depuis 2017 n'ont pas été renouvelées à leurs échéances fin 2023.



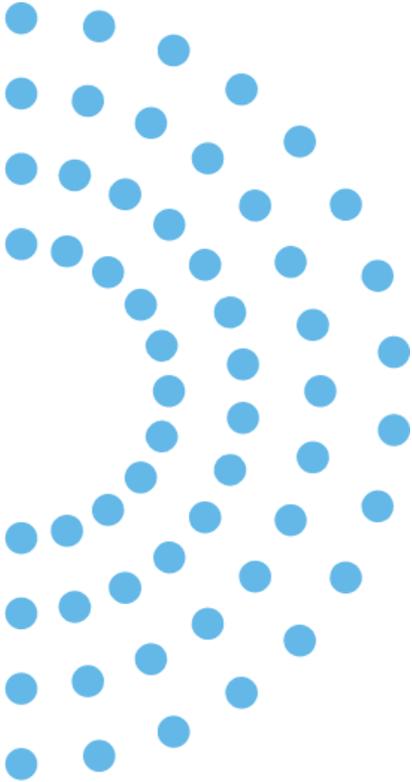
Les non cotisants

Ces employeurs sont des communes, des services de l'Etat, des EPIC, GIP, des syndicats intercommunaux, des associations assurant une mission de service public. Ils représentent près de 200 structures. Ces inscriptions donnent lieu à l'établissement d'une convention pour chaque session ou place.

A propos de l'IFAP

1.4. Nos intervenants





L'Institut a dispensé **1 010** sessions de formation durant l'année 2023 sur plusieurs domaines et thématiques. Faute de participant ou du fait de contretemps organisationnel ou technique, près de 20% des formations programmées, organisées n'ont pu se tenir en 2023. Pour assurer les actions de formation l'IFAP à contractualisé avec des intervenants extérieurs.

En 2023

68 organismes de formation sont intervenus,

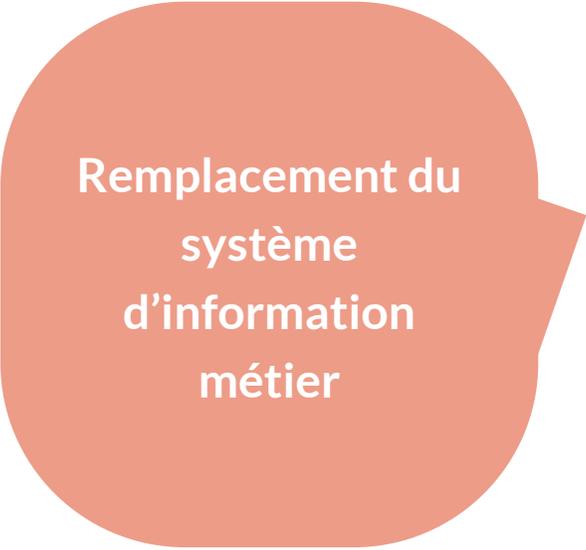
96 vacataires ont été recrutés,

68 consultations ont été lancées.

A propos de l'IFAP

1.5. Les faits marquants 2023





Remplacement du
système
d'information
métier

Le nouveau système d'information, AMMON, a été mis en production courant avril, empêchant toute programmation de formation sur le début de l'année. En outre, l'outil mis en production, insuffisamment paramétré et déployé sans accompagnement du personnel, a occasionné une perte de qualité de service et de précision dans l'organisation des actions assez conséquente.

Début 2024, l'information mise à disposition des employeurs reste de niveau bien inférieure à celui précédemment offert par l'ancien outil et l'organisation des actions est encore périlleuse et instable, occasionnant une gestion de données non fiabilisées.



Le programme, attaché à la convention de fonctionnement 2021-2023, signée avec l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et les 3 provinces, en faveur de la formation des personnels des communes s'est poursuivi, sur la dernière année de la convention.

Ce sont 23 communes sur les 29 éligibles au dispositif qui en ont bénéficié sur 2023. 54 journées de formation, 452 journées stagiaires réparties sur 7 thématiques prioritaires avec les communes.



Programme
Compagnonnage

Prise de fonction d'une nouvelle direction

L'année 2023 a également vu un nouveau changement de direction, portant à 5 le nombre de responsables en 5 ans, occasionnant une latence de gouvernance et un ralentissement de l'activité sur le milieu de l'année.



- L'arrivée de la nouvelle direction s'accompagne de l'enclenchement sur le 4^{ème} trimestre de travaux de redéfinition du cadre stratégique et organisationnel, pour répondre aux enjeux posés par le président du conseil d'administration et reposer de la stabilité.
- Un travail mené sur le mode collaboratif qui mobilise l'ensemble de l'équipe.

Révision du cadre stratégique



Accélération de la digitalisation au profit d'une pédagogie participative

L'ouverture massive de concours pour la filière technique sur 2023 et les contraintes budgétaires ont poussé l'IFAP à repenser les formations préparation concours, complètement réingéniérisées au travers de parcours hybrides mixant séquences en présentiel, classe virtuelle, ressources libres, modules e-learning, quizz...

Des résultats très encourageants qui militent pour une poursuite de l'orientation.

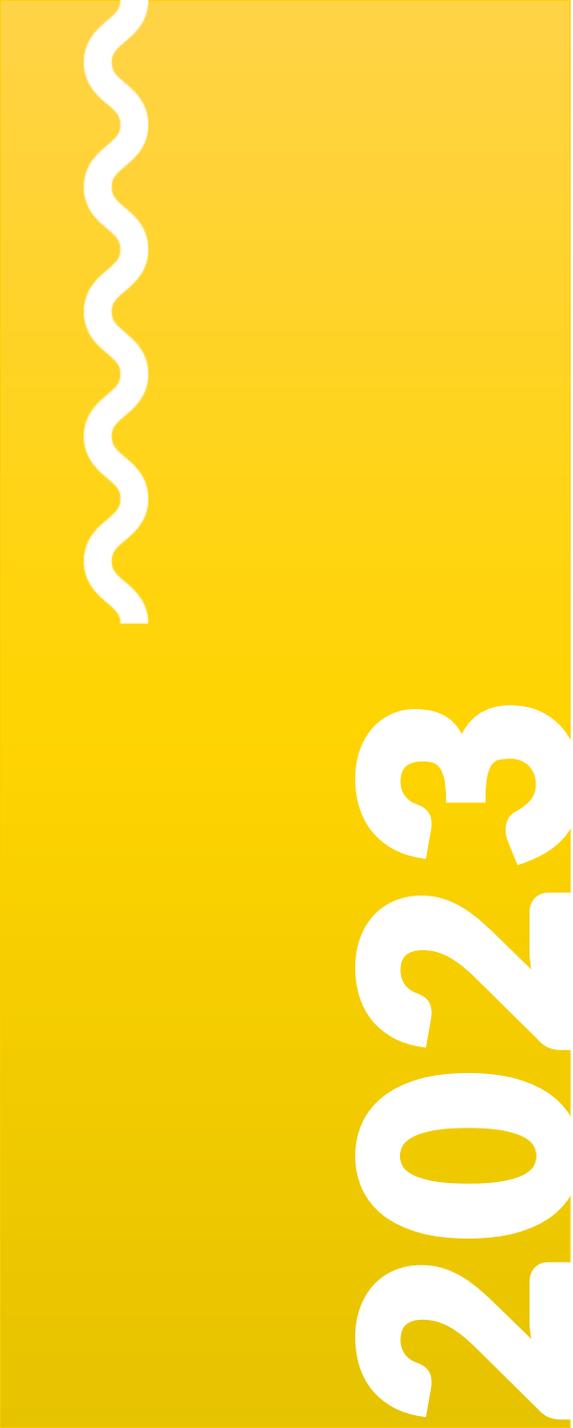


Les difficultés de trésorerie de l'établissement, occasionnées par la défaillance depuis plusieurs années de deux des cotisants majeurs, ont obligé la nouvelle direction à annuler près de 80 millions de formations sur le dernier trimestre pour préserver le paiement des salaires et le fonctionnement de l'établissement.

Cette période a aussi été pilotée par la recherche d'économies drastiques, de baisse des charges et l'annulation des investissements pourtant validés au budget.



Gestion délicate de la trésorerie



2023

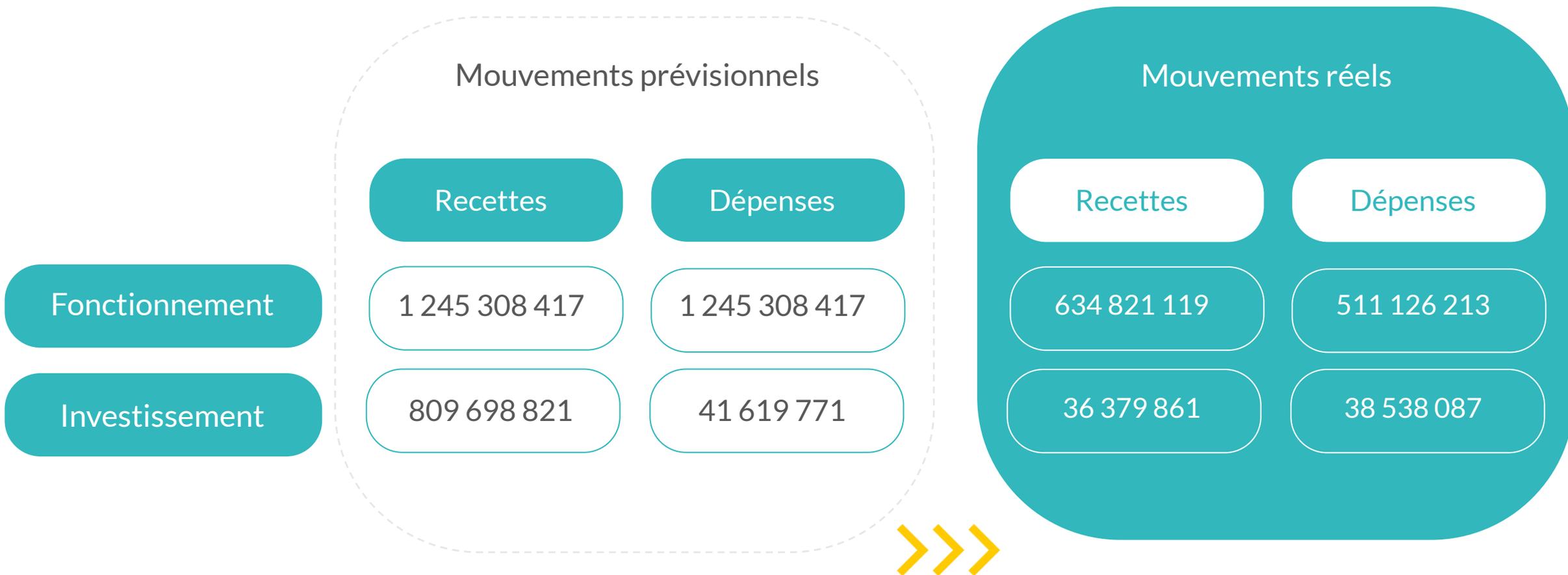
La planification des formations de 2023 s'est donc effectuée sur une période resserrée mais très dense, qui permet néanmoins de présenter un bilan d'activité très correct pour l'année.

Le dernier trimestre de l'année a été consacré à la prise en main de l'établissement par la nouvelle direction, avec de nombreux travaux en équipe pour poser les nouvelles orientations stratégiques, la feuille de route et lister les priorités pour 2024.

2. Le bilan financier



En 2023, le budget global de l'exercice a été arrêté à la somme de 2 055 007 238 F CFP réparti par section.



Les résultats de l'exercice 2023

92,1% des recettes
proviennent de la
cotisation obligatoire de
1%

Pour un montant de
578 026 954 F CFP,
soit 2 millions F CFP de
plus qu'en 2022.

5% des recettes
proviennent de la **vente**
des **prestations de**
formation aux
employeurs non-
cotisants.

Pour un montant de
32,2 millions F CFP,
soit 19 millions CFP de
moins qu'en 2022.

Les **subventions**
représentent
19 millions F CFP:
- 16 millions F CFP au titre
de l'année 2022,
- 3 millions F CFP de la NC
pour la formation des
métiers de l'insertion et de
la formation d'adultes,

Les résultats de l'exercice 2023

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Actions de formation (prestataires et frais de mission)	199 831 897	145 258 994	246 829 837	202 529 239
Charges de personnel permanent	238 892 865	234 553 964	249 343 137	236 000 000
Autres charges de fonctionnement	54 999 242	44 873 763	54 929 720	36 217 113
Sous total	493 724 004	424 686 721	551 102 694	474 746 352
Dotation aux amortissements et provisions	43 424 672	43 839 696	38 527 710	36 379 861
Total	537 148 676	468 526 417	589 630 404	511 126 213

Les résultats de l'exercice 2023

Investissement

Les **recettes d'investissement** pour **36 millions CFP** concernent des recettes d'ordre liées aux amortissements de l'exercice.

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **38 millions CFP**.

Nous comptabilisons un reste à réaliser en investissement d'un montant de 1 142 324 CFP.

	Prévu	Réalisé	%
011-Charges à caractère général	216,83	203,18	93,70
012-Charges de personnel et frais assimilés	265,09	264,5	99,78
65-Autres charges de gestion courante	7,3	6,97	95,48
66-Charges financières	0,015	0,007	50
67-Charges exceptionnelles	0,16	0,091	57,87
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	36,02	36,38	101,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	525,415	511,128	97,28
023-Virement à la section Investissement	719,88		
TOTAL	1245,295	511,128	

	Prévu	Réalisé	%
70-Produits des services et ventes diverses	27,4	32,2	117,52
73-Impôts et taxes	578	578	100
74-Dotations, subventions et participations	17,9	17,9	100
75-Autres produits de gestion courante	1,05	1,2	114,29
76-Produits financiers	0	0,02	
77-Produits exceptionnels	0	4,9	
78-Reprises sur provisions	0	0	
013-Attenuations de charges	0	0	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	624,35	634,22	101,59
002-Résultat de fonctionnement reporté	620,4		
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,38	0,38	
TOTAL GENERAL	1245	634,6	

	Prévu	Réalisé	%
20-Immobilisations incorporelles	0	0	
21-Immobilisations corporelles	28,82	26,53	92,05
23-Immobilisations en cours	12,42	11,62	93,56
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,38	0,38	100
041-Opération patrimoniales	0	0	
90-Immobilisations incorporelles	0	0	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	41,62	38,53	92,58
TOTAL GENERAL	41,62	38,53	

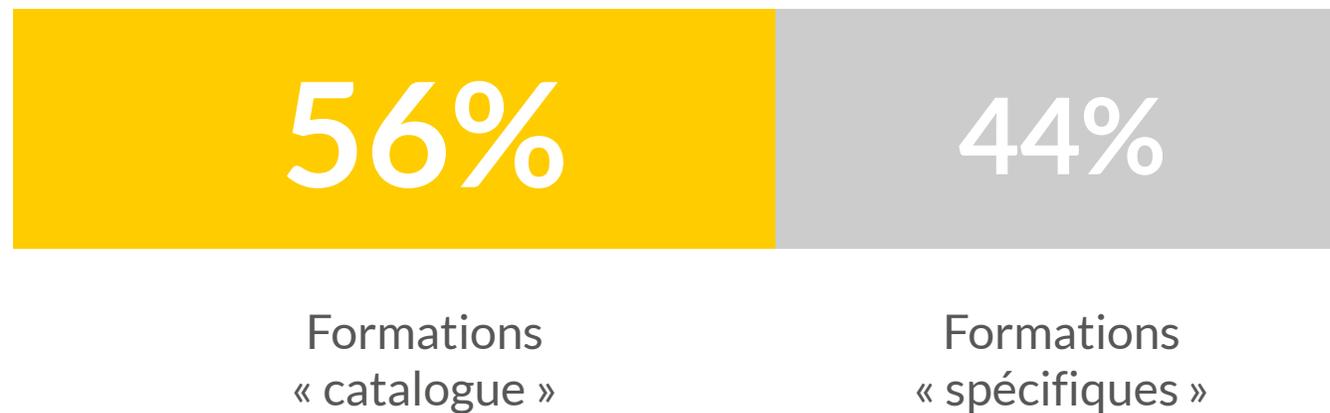
	Prévu	Réalisé	%
Taux de réalisation globale en dépenses	1286,9	549,66	42,71

	Prévu	Réalisé	%
27-Autres immobilisations financières	0	0	
40-Opérations d'ordre de transfert entre sections	36,01	36,38	100
41-Opérations patrimoniales	0	0	
24-Produits de cessions d'immobilisations	0	0	
1068-Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	36,01	36,38	100
021-Virement de la section de fonctionnement	719,8		
001-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	53,7		
TOTAL GENERAL	809	36,38	
	Prévu	Réalisé	%
Taux de réalisation globale en recettes	2055	670,98	32,65

3. Le bilan pédagogique

Les chefs de projets de l'IFAP recensent et priorisent les besoins annuels avec employeurs publics. Ils les accompagnent au besoin dans leur formalisation. Un plan de programmation est ensuite arrêté pour l'année puis mis en œuvre. L'IFAP se charge de la consultation, de la sélection des formateurs, organise les actions de formations et convoque les stagiaires.

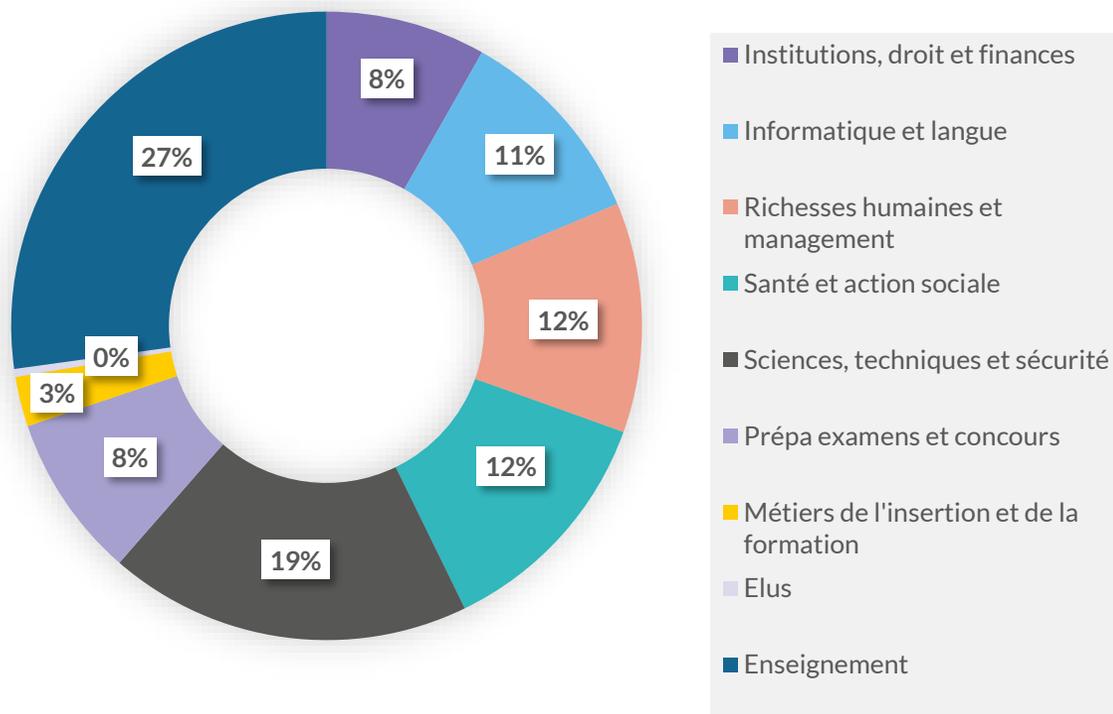
En 2023, les formations dispensées ont été organisées à travers une offre récurrente « catalogue », ou conçues à partir de besoins « spécifiques ».



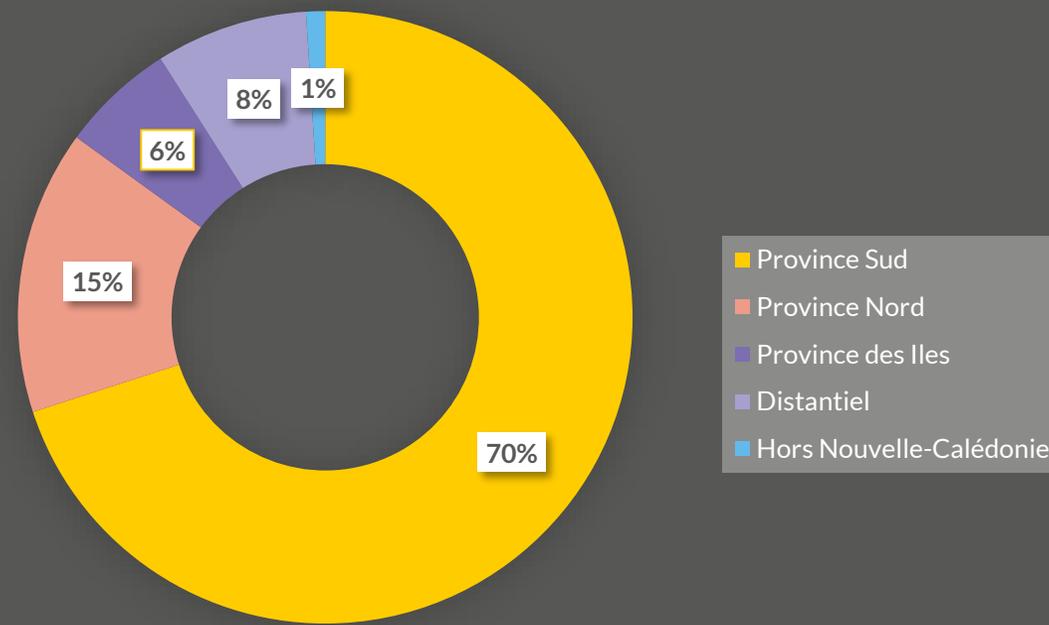
Zoom sur les secteurs de formation

Quelques chiffres illustrent la diversité de nos thématiques de formations ainsi que leur implantation géographique en 2023.

Répartition du nombre de stagiaires accueillis en 2023 par secteur de formation



Répartition des formations dispensées en 2023 par zone géographique





3.1. Les institutions, le droit, les finances et la culture



851 stagiaires accueillis



87 sessions tenues



15 665 h stagiaires réalisées



15 % de taux d'érosion



Les institutions, le droit, les finances et la culture

– Actions menées

- **Formation aux Délégations de Services Publics (DSP)**

Les contrats de délégation de service public sont des outils juridiques et financiers et constituent un mode de gestion privilégié pour l'exploitation des services publics déléguables. Au regard des perpétuelles évolutions du règlement de la commande publique de Nouvelle-Calédonie, maîtriser les procédures des DSP constitue un enjeu de taille pour les acteurs de la commande publique et les gestionnaires des services publics.

Ainsi deux niveaux de formation ont été proposés : les fondamentaux et le perfectionnement. Au terme de ces dernières, les agents sont désormais en mesure de sécuriser leurs procédures, rédiger les clauses clés d'une convention de DSP, mener à bien le déroulement de la mise en concurrence et suivre l'exécution du contrat, en toute sécurité.

L'origine de cette demande est intercollectivités (Province Sud, CHS, communes, DAC) mais elle a été ouverte aux autres collectivités faisant appel à des DSP. Deux sessions de la formation « Les DSP : les fondamentaux » et une session de perfectionnement ont été organisées à Nouméa **sur un volume horaire de 36 h et un effectif de 27 stagiaires formés.**



Les institutions, le droit, les finance et la culture

– Actions menées

- **Formation aux techniques rédactionnelles et de communication orale de données statistiques**

L'IFAP a été sollicité par l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) pour mettre en place ces formations. Elles visaient à permettre aux agents d'élaborer des supports de publications appropriés et accessibles à tout public : écrire pour être lu, compris et utile, mais leur permettre également d'améliorer la présentation orale des résultats statistiques à un public non spécialiste. Formation à destination des statisticiens et chargés d'études, elle a été ouverte également aux agents de l'Agence Rurale et de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie dont les besoins étaient similaires.

Deux sessions de formation aux techniques de rédaction et une session aux techniques orales ont été organisées pour un total de **51 heures de formation et 23 stagiaires formés.**

- **Formation aux contentieux des marchés publics**

Les règles relatives à la commande publique sont de la compétence de la Nouvelle-Calédonie et dans un contexte de modification constante de cette réglementation, il a été conçu une formation sur les risques contentieux de la commande publique en Nouvelle-Calédonie et la diversité des recours qui peuvent être exercés.

Dans la continuité des formations déjà proposées par l'IFAP dans le domaine des marchés publics, trois sessions de formation ont été organisées (2 à destination des gestionnaires des marchés publics et managers des collectivités, et une à destination des juristes). **32 stagiaires ont été formés sur un volume horaire de 63 heures.**



Les institutions, le droit, les finances et la culture

– Actions menées

- **Formation aux plan pluriannuel d'investissement (PPI) et plan pluriannuel de financement (PPF)**

Le PPI est un élément important de la prospective financière des organismes publics et de l'élaboration de leur budget. Outil de prévision et de pilotage, il permet d'exprimer les choix stratégiques et les enjeux liés à la gestion des investissements, garantissant les équilibres financiers d'une collectivité à moyen et long terme. En ce sens, il structure le débat d'orientations budgétaires. Cette formation visait à permettre de définir une véritable stratégie afférente aux PPI et PPF.

Deux sessions de formation (fondamentaux et perfectionnement) ont été proposées à **19 agents sur un volume horaire de 35 h**.

- **Parcours « Garde champêtre »**

Le garde-champêtre est un agent agréé et assermenté régi par la convention collective des services publics de Nouvelle-Calédonie. Il exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance (tranquillité, sécurité et salubrité publiques). Ce parcours fait partie d'un itinéraire de 4 modules dans le cadre de la formation initiale d'un garde-champêtre. D'un **volume horaire de 130h**, il permet d'acquérir une meilleure compréhension du cadre juridique de ses missions.



Les institutions, le droit, les finances et la culture

– Actions menées

- **Formations des JSD CLD - Devenir acteur de son orientation professionnelle et rédiger efficacement son CV et sa lettre de motivation**

L'IFAP a été sollicité en 2022 par le bureau de l'action interministérielle de la direction de l'action de l'Etat et de la coordination des politiques publiques du Haut-Commissariat pour la mise en œuvre d'un parcours de formation des stagiaires des dispositifs JDC et JDL. Ces deux dispositifs qui se déclinent selon une campagne annuelle participent au rééquilibrage social, économique du territoire, et constituent un réel appui aux municipalités et associations dans la mise en œuvre de leurs missions.

Dans ce cadre, 3 sessions ont été organisées en 2023 : une à Nouméa, une à Lifou et une à Maré.

Les perspectives – Institutions, droit, finances et culture

2024

On poursuit

- Formations « Institutions de Nouvelle-Calédonie »,
- Formations « Finances publiques », « Comptabilité privée »
- Formations « Marchés publics »
- Formations « Ecrits professionnels »
- Parcours « Garde champêtre »



On engage

- Formation « Stratégie foncière »
- Révision du parcours comptable
- Formations Commission d'appel d'offre (CAO)
- Formations Comité technique paritaire (CTP)



3.2. L'informatique et les langues



1 085 stagiaires accueillis



135 sessions tenues



16 667 h stagiaires réalisées



11 % de taux d'érosion

L'informatique – Actions menées



2023 a été marquée par d'importants programmes de formation liés à des projets informatiques majeurs comme la formation aux outils d'orchestration de conteneurs et leurs écosystèmes Docker et Kubernetes, ainsi que la formation à l'outil métier SAP BusinessObjects Web Intelligence dédié à la création de requêtes et rapports en mode Web pour l'analyse multidimensionnelle des données.

Les formations assurées englobaient également les thèmes d'outils bureautiques, formations techniques destinées aux informaticiens, ou utilisation de logiciels métier pour les personnels des services techniques. Ces thèmes de formation se distinguent en 4 domaines:

- les formations transversales de premier niveau, qui intéressent toutes les catégories d'utilisateurs de l'informatique, typiquement la bureautique ;
- les formations au traitement des données, qui concernent des utilisateurs « avancés » ;
- les formations à l'utilisation d'un logiciel métier (outils de gestion, mise en page, dessin technique, information géographique...);
- les formations destinées aux personnels spécialisés en informatique, ce qui inclut l'administration de systèmes et réseaux, le développement d'applications).

Le secteur informatique a poursuivi son évolution vers de nouvelles formations via des projets relatifs à la cybersécurité et au développement des compétences des techniciens informatiques permettant de proposer 3 sessions spécialisées Lead Operational Security Officer (SECOPS). En raison des risques accrus en matière de sécurité informatique, ce thème apparaît crucial et vise l'acquisition et le développement des compétences techniques via des formations de « haut niveau », dont la qualité a été saluée par l'ensemble des participants. Cette tendance forte de formation à la cybersécurité devrait perdurer sur l'année 2024.

On note également un fort développement des besoins dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG), avec la programmation de 7 sessions de formation sur le logiciel ArcGIS, organisées sur nos sites de Nouméa et de Koné.



Les langues – Actions menées

Des formations multimodales sur la pratique de l'anglais spécifique pour les médecins du CHT ont été organisées. Ces formations répondent aux besoins exprimés de pratique de la langue en milieu professionnel :

- par voie orale en face à face ou au téléphone ;
- par voie écrite avec documents ou emails, en visio et en accès à une plateforme de contenus.

Les leçons, exercices, vocabulaire, ont été sélectionnés et adaptés à la spécialité professionnelle de l'apprenant : anglais courant, technique et médical pour répondre à la commande 2023 du CHT à destination des médecins devant communiquer avec des patients ou des collègues anglophones.

Les perspectives – Informatique et langues

2024



On poursuit

- Formations en cybersécurité avec la mise en place d'un parcours de sensibilisation à la cybersécurité ouvert à près de 200 stagiaires pilotes
- Formation en bureautique duales, sur l'environnement Office 365 et sur la suite Google Workspace

On engage

- Formations sur le thème des technologies d'Intelligence Artificielle (IA) et en particulier de l'IA générative
- Formations en faveur de la transformation digitale visant l'innovation et l'inclusion numérique pour favoriser un numérique plus responsable et accessible à tous



3.3. Les richesses humaines et le management



1 228 stagiaires accueillis



113 sessions tenues



22 552 h stagiaires réalisées



17 % de taux d'érosion

RH et management – Actions menées



- **Des formations managériales en co-développement**

Deux sessions d'analyse de pratiques managériales et co-développement, chacune de 34 heures, se sont tenues pour les managers intermédiaires : l'une à Nouméa ouverte à l'intercollectivité et l'autre à Koné. Elles ont permis aux participants d'analyser des situations managériales posant problème et d'identifier des solutions pertinentes avec l'aide de pairs et des apports de l'intervenant, en expérimentant les principes de l'intelligence collective.

- **Des actions pour l'amélioration continue**

Les transformations du monde public conduisent les organisations locales à multiplier leurs projets pour organiser ces mutations et faire évoluer les organisations. Aussi, à la demande de la province Sud, l'IFAP a mis en place une formation permettant aux agents amenés à conduire ou à participer à des projets de s'approprier les outils et une **méthodologie de projet efficace**. Ainsi, un total de **16 sessions** en management de projet (fondamentaux et niveau 2) se sont tenues à destination d'agents provinciaux et de l'intercollectivité.

Par ailleurs, à la demande de la Nouvelle-Calédonie, l'IFAP a proposé une formation, ouverte également à l'intercollectivité, visant à développer les outils de pilotage de la performance. Celle-ci a permis aux stagiaires de concevoir des tableaux de bord pertinents pour l'activité, d'identifier les indicateurs significatifs en fonction des objectifs et de piloter la stratégie. L'utilisation régulière de tableaux de bord contribue au pilotage de la performance et améliore l'efficacité.

Une offre RH diversifiée – Actions menées



- **Le recrutement dans la fonction publique**

Dans un contexte de transformation de l'action des collectivités locales, le recrutement est un levier majeur dans le renouvellement de la mise en œuvre des politiques publiques. La transformation des métiers, notamment sous l'effet du numérique, les nouvelles modalités de travail, les attentes de plus en plus importantes des administrés conduisent les collectivités à accorder une attention particulière à leurs recrutements. Aussi, deux produits ont été proposés :

- l'un pour permettre aux stagiaires d'acquérir les fondamentaux du recrutement, de l'identification du besoin en compétences jusqu'à l'intégration du collaborateur ;
- l'autre pour renforcer les compétences du recruteur dans sa pratique régulière des entretiens de recrutement, de sélection des candidats et de prise de décision.

- **Le développement de la qualité de vie au travail**

Conduire une politique de qualité de vie au travail (QVT) nécessite d'agir à différents niveaux et d'impliquer l'ensemble des acteurs pour trouver des solutions durables, notamment les managers. Ainsi, **trois sessions** ont été organisées pour aider les managers à mieux cerner les enjeux de la QVT et à leur fournir des outils simples et concrets pour agir.

- **La marque employeur pour fidéliser en interne et faire rayonner en externe**

Mise en place pour la DRHFPNC, cette formation vise à permettre aux apprenants de comprendre les enjeux de la marque employeur afin de développer l'expérience collaborateurs et candidats.

Une offre RH densifiée – Actions menées



- **Un parcours d'accompagnement à son évolution professionnelle**

Un parcours d'accompagnement à la conduite de son projet professionnel a été proposé aux agents de la province Sud dont des enseignants en désir de mobilité. Comme en 2022, **deux promotions** se sont tenues en 2023. Ce parcours a permis l'enclenchement de mobilités, mais également pour certains de confirmer leur choix de continuer sur leur poste.

- **Des actions en communication bienveillante pour faciliter les relations humaines et les enrichir avec empathie**

20 actions de formation en communication bienveillante ont été programmées en 2023. Elles concernaient les fondamentaux, l'ouverture au dialogue (niveau 2) ou encore des groupes d'analyse de pratiques. Elles ont été ouvertes à l'intercollectivité ou en intra pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les trois provinces, et le Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelle.

- **Des actions en facilitation pour mobiliser l'intelligence collective**

L'IFAP a proposé **deux produits** pour faciliter le travail en groupe et miser sur l'intelligence collective dans le contexte actuel fluctuant et changeant :

- l'un pour mobiliser les techniques de la facilitation ;
- l'autre, à la demande de la province Nord, sur l'approche design thinking comme vecteur d'innovation managériale.

Les perspectives – RH et management

2024



On poursuit

- Les groupes d'analyse de pratiques pour les managers
- Le parcours d'accompagnement à la conduite de son projet professionnel
- Des actions en communication bienveillante (fondamentaux et niveau 2)
- Le management de projet
- Les ateliers de facilitation de groupe et de design thinking

On engage

- Le niveau 3 en communication bienveillante
- Des actions en accompagnement et conduite du changement
- La boîte à outils du manager facilitateur
- L'expérience client avec l'UX design
- Un itinéraire du manager de proximité – compétences essentielles



3.4. La santé et l'action sociale



1 276 stagiaires accueillis



133 sessions tenues



24 714 h stagiaires réalisées



12 % de taux d'érosion

Santé et actions sociales – Actions menées



- **Plusieurs formations sur des thématiques spécifiques au contexte local ont été reconduites sur 2023.**

Bien que ces formations soient proposées depuis plusieurs années, les demandes des collectivités restent importantes et récurrentes. Cela concerne :

- Le parcours de formation de 54h « **Violences conjugales et intrafamiliales** ». Ce dernier s'inscrit dans la politique publique de lutte contre les violences conjugales. 3 parcours ont été mis en place en 2023, dont 2 à Nouméa et 1 à Koné.
- La formation « **Faire face à l'agressivité dans les services hospitaliers** ». Cette demande fait suite aux agressions que le personnel hospitalier a subies au cours des dernières années sur le territoire. 5 sessions ont été mises en place pour former 60 professionnels de santé sur le territoire.
- La formation « **La société kanak et son approche de la maladie** » – niveau 1. 48 nouveaux professionnels soignants et de l'action sociale ont été formés en 2023 sur cette thématique.
- Mise en place en 2022, la formation « **Hypnoanalgésie** » a également été reconduite suite à une forte demande des employeurs. 30 professionnels du secteur médical et paramédical de plusieurs collectivités ont été formés à la pratique de l'hypnose pour la prise en charge de la douleur des patients. Cette année, les professionnels ayant suivi la formation en 2022 ont pu bénéficier d'une journée d'analyse et de renforcement des pratiques innovantes d'hypnoanalgésie, 1 an après suivi la formation initiale.

Santé et actions sociales – Actions menées



De nouvelles formations ont également été proposées :

- « **Accompagner les 1000 premiers jours de vie d'un enfant** »

En collaboration avec le réseau périnatal « Naître en Nouvelle-Calédonie », cette formation s'inscrit dans une politique nationale et locale de prévention et de protection de l'enfance, mais également de lutte contre les violences conjugales. Au total, 54 professionnels des secteurs médico-psycho-sociaux, de la petite enfance, du judiciaire et de l'enseignement ont suivi cette formation. Cette formation a été animée par un ensemble de professionnels locaux pluridisciplinaires. Le premier bilan est très positif. Les stagiaires ont apprécié la pluridisciplinarité des formateurs et la richesse des échanges entre les professionnels intervenant dans cette période des 1000 jours. Suite à la forte demande, cette formation sera reconduite en 2024.

- « **Diplôme interuniversitaire (DIU) urgences et soins intensifs cardiologiques** »

Ce DIU a été organisé en collaboration avec l'Université de Toulouse. Le Centre hospitalier territorial Gaston-Bourret a sollicité ce DIU afin d'assurer une permanence de soin en cardiologie, en prévision d'un risque de déficit de personnel dans ce service. 17 médecins urgentistes et anesthésistes réanimateurs se sont inscrits pour se former sur les pathologies cardiaques et vasculaires dans le cadre de l'urgence. Ce DIU prendra fin en septembre 2024.



Santé et actions sociales – Actions menées

- « Code de la justice pénale des mineurs »

En collaboration avec l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ), l'IFAP a mis en place une formation sur le code de la justice pénale des mineurs pour les agents de la Direction de la protection judiciaire, de l'enfance et de la jeunesse (DPJ EJ) de la Nouvelle-Calédonie.

Leur demande fait suite à l'entrée en vigueur, le 30 septembre 2021, du code de la justice pénale des mineurs. 58 agents de la DPJ EJ, dont des éducateurs spécialisés, psychologues, chefs de service ou chargés de mission, ont suivi ce parcours de formation hybride. 2 formatrices de l'ENPJJ sont intervenues en présentiel à l'IFAP de Nouméa.

Suite à cette formation, un parcours de formation sur l'Action éducative dans le cadre pénal a été initié fin 2023 avec un premier module de formation sur les Ecrits au magistrat.

Le parcours de formation se poursuivra en 2024 avec 2 autres modules de formation : l'Entretien : « Faire avec la personne accompagnée » et « La prise de parole en audience ». D'autres formateurs de l'ENPJJ interviendront en présentiel sur le territoire.

On poursuit

Les formations :

- Accompagner les 1000 premiers jours de vie d'un enfant
- Education émotionnelle et sociale
- Intervention systémique socio-éducative et le génogramme
- Premiers secours santé mentale
- Réanimation néonatale
- Soins palliatifs



On engage

Les formations :

- DU Clinique Institutionnelle et de l'Accompagnement Social (CIAS) – pratiques de médiations
- Chute du patient
- Méthodes projectives : le Rorschach et le Thematic Apperception Test
- Culture océanienne et place de l'enfant
- Addictologie et grossesse
- Violences sexuelles et conjugales en période périnatal et conséquences sur les enfants



3.5. Les sciences, les techniques et la sécurité



1 933 stagiaires accueillis



191 sessions tenues

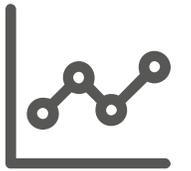


21 652 h stagiaires réalisées



13 % de taux d'érosion

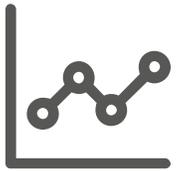
Sciences, techniques et sécurité – Actions menées



Les besoins spécifiques de formation exprimés ont nécessité l'intervention de 15 formateurs extérieurs au territoire. Grâce à ces interventions, l'IFAP a pu couvrir les thématiques suivantes :

- Parasitologie (expert métropole)
- Voies cyclables et mobilités actives (experts métropoles)
- Séminaire Coléoptère (experts Australiens et NZ)
- Gestion de la santé des élevages bovins (Expert métropole)
- Le démantèlement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (expert métropole)
- Inspections aux frontières (expert NZ)
- Numérisation (experts CNFPT)
- Soins vétérinaires (expert métropole)
- Validation de méthode & incertitude de mesure en métrologie (distanciel et classe virtuelle uniquement)

Sciences, techniques et sécurité – Actions menées



Deux projets à fort enjeu pays ont été développés :

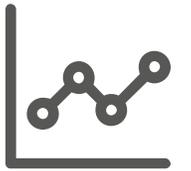
- **Le projet agriculture biologique intercollectivité**

Un cadre de travail participatif avait été posé les années précédentes avec les partenaires locaux via la création et l'animation d'un COPIL définissant le programme en adéquation aux besoins de la filière. Ces travaux ont abouti à la mise en œuvre de formations pour les techniciens des 3 provinces et des formateurs en agriculture biologique (AB) de Nouvelle-Calédonie. L'IFAP anime également la communauté constituée.

En 2023, le secteur a poursuivi la mobilisation des 50 formateurs du réseau AB, afin de travailler sur des référentiels métiers et les formations spécialisées destinées à la professionnalisation des acteurs du monde agricole. Les modules suivants sont proposés depuis 2022. Ils représentent 15 à 20 jours spécialisés proposés aux techniciens des collectivités :

- Approche agronomique système (animé par ITAB de métropole)
- Santé des plantes
- Fertilité des sols
- Agroforesterie
- Norme Océanienne de l'agriculture biologique
- Apiculture
- Polyculture élevage
- Semences paysannes
- Irrigation

Sciences, techniques et sécurité – Actions menées

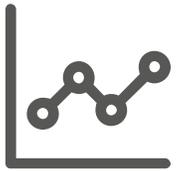


Les 50 formateurs mobilisés dans ce dispositif sont professionnalisés autour de la pédagogie pour adultes.

L'IFAP anime le réseau au travers de modalités pédagogiques multiples, développées au fur et à mesure des besoins et liés à la gestion de ce projet pluriannuel :

- Formation de formateur
- Journées d'innovation pédagogique
- Ateliers ouverts en distanciel et pédagogie numérique
- Réunion de conception des scénarios de formations en intelligence collective et en virtuelle
- Accompagnement à la conception de module

Sciences, techniques et sécurité – Actions menées



- **Le projet compagnonnage**

Issu de la convention de fonctionnement lié au contrat de développement 2017-2023, le dispositif de formation des communes dit « compagnonnage » s'est poursuivi sur 2023. Après une étape de diagnostic et d'ingénierie, le programme, validé avec la commissaire déléguée de la province Nord, le gouvernement, les provinces et les communes a organisé 54 journées de compagnonnages au profit des agents communaux de catégorie C.

Six thématiques ont pu être proposées :

- Entretien de petits matériels motorisés
- Conduite d'engins
- Electricité,
- Plomberie
- Epaveuse
- Signalisation temporaire de chantier

Sciences, techniques et sécurité – Actions menées



Enfin, concernant les formations sur **les conditions de travail**, le secteur organise de nombreuses sessions au plus près des lieux d'activités. La réalisation de ces actions de formation délocalisés permettent d'intervenir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, plus de 80 % de ces formations ont eu lieu en dehors de l'IFAP de Nouméa et à proximité des lieux de travail des agents. Cette organisation optimise les temps de présence en formation et nécessite en contre-partie la prise en charge des déplacements des formateurs.

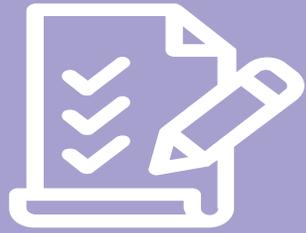
Plusieurs actions ont été menées dans cette logique :

- Formation hygiène
- Formation secourisme et incendie en sites délocalisés.



On poursuit

- Projet agriculture biologique
- Projet compagnonnage
- Formation gestion de crise et animation de poste de commandement
- Formation prévention de la sécurité des établissements publics
- Montée en compétence des formateurs locaux en andragogie et innovation pédagogique
- Formations « sur mesure » et/ou intercollectivité
- Animation de réseaux et le cadre de travail participatif



3.6. Préparation examens et concours

Une des particularités de ce domaine tient au fait qu'il demande au stagiaire un investissement personnel sur plusieurs mois.



874 stagiaires accueillis



70 sessions tenues



13 720 h stagiaires réalisées



16 % de taux d'érosion

Préparation aux examens et concours

– Actions menées



- Préparation aux épreuves d'admission des concours 2022

Pendant la première partie de l'année 2023, l'IFAP a préparé aux épreuves d'admission, les admissibles :

- du concours externe/interne et réservé d'attaché (CAG A) au titre de 2022,
- du concours externe/interne et réservé rédacteur (CAG B)^o au titre de 2022,
- de l'examen professionnel d'attaché principal (CAG A) au titre de de 2022
- de l'examen professionnel de rédacteur principal (CAG A) au titre de 2022.

Les préparations à ces épreuves orales d'une durée de 2 jours en présentiel étaient composées de groupe comptant entre 6 et 9 candidats par préparation. Les taux de réussite se sont échelonnés entre 40 et 90 % en fonction des examens ou concours.

Préparation aux examens et concours

– Actions menées



- Préparation aux épreuves écrites aux concours externe /interne et réservé CAG A au titre de 2023

Cette préparation a débuté fin mai 2023. Il est à noter que contrairement aux années précédentes, aucun test de pré-positionnement n'avait été mis en place pour sélectionner les agents et n'inscrire que les agents ayant un niveau suffisant pour se préparer aux concours. Les ratios de réussite aux concours 2022 et 2023 CAG A ne peuvent donc être comparés.

La préparation en présentiel, d'une durée de 28 heures et 16 heures de devoirs sur table, comptait 91 stagiaires répartis en 8 groupes dont 1 à Koné.

Sur la quantité, 32 ont été admissibles et ont été inscrits à la préparation aux épreuves orales, qui se sont tenues en janvier et février 2024. Au final, ce sont 20 admis, lauréats de concours.

- Préparation aux épreuves orales

Entre mi-août et mi-octobre se sont tenues les deux préparations aux épreuves orales :

- Promotion professionnelle (PP) : 141 agents (12 groupes), 2 jours de formation, taux d'admission de 80%
- Sélection professionnelle d'intégration (SPI) : 122 agents (12 groupes), 2.5 jours de formation, taux d'admission de 70%

Préparation aux examens et concours

– Actions menées



- **Préparation aux concours des agents de la filière technique**

Dès l'été 2023, l'IFAP s'est attaché à trouver d'autres modalités de préparation aux concours pour la filière technique. En effet, aucun concours ou examen professionnel n'avait été organisé depuis 2016 et 2018. Les contraintes budgétaires de l'établissement ne lui permettant pas d'ouvrir assez de groupes pour inscrire l'ensemble des agents concernés, le déploiement des formations digitales a été vu comme une opportunité de réponse possible.

L'IFAP a ainsi expérimenté un dispositif hybride comportant une préparation en présentiel pour rédiger le dossier professionnel et un parcours digital accessible sur la plateforme de l'établissement. Au final, 239 agents se sont inscrits aux préparations et ont fait la démarche de déposer leur dossier professionnel pour passer sur un ou plusieurs concours de la filière technique.

La préparation aux 7 examens professionnels et oraux de la filière technique a ensuite été réalisée à partir de parcours entièrement réingénierisés en blended learning, associant des séquences en classes virtuelles, des capsules e-learning, webinaires, ressources média diverses (vidéo, documents, quizz...) ainsi que du présentiel pour la préparation des oraux.

Le dispositif affiche un bilan très positif avec un taux de réussite de 93 % pour l'ensemble des concours et examens professionnels techniques et encourage à généraliser ce type de préparation en e-formation avec un accompagnement engagé de l'IFAP.

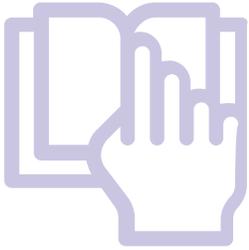


On poursuit

- Personnalisation des préparations en fonction du niveau des apprenants
- Développement de formats hybride essentiellement distanciel et asynchrone
- La mise à disposition de ressources complémentaire pour les apprenants

On engage

- Internalisation de l'animation des parcours de préparation aux concours
- Réflexion sur la mise en place de préparations par épreuve, décorrélées des types de concours et du calendrier.
- Recherche de nouveaux vacataires et/ou formateurs pour concevoir des sujets de concours / corriger des copies / animer des webinaires de correction



3.7. Dispositif d'intégration des nouveaux arrivants – DINA

Depuis 2010, l'IFAP déploie chaque année ce parcours de formation composé de plusieurs modules. Son objectif est d'apporter à tout agent nouvellement nommé, le socle commun d'une culture administrative partagée et d'un référentiel spécifique à la fonction publique calédonienne.

L'environnement institutionnel, le cadre législatif et réglementaire, la déontologie et les droits et obligations d'un fonctionnaire ou encore les processus budgétaires sont évoqués.

Le dispositif a été modifié à plusieurs reprises et réinterrogé pour évoluer. La dernière évolution souhaitée portait sur les modalités plus que sur les contenus. Elle devait être mise en œuvre théoriquement à la fin de l'année 2023. Toutefois, la volonté d'associer les employeurs à cette évolution a repoussé l'échéance initiale. L'IFAP pourra ainsi proposer un DINA pilote efficient et pérenne suite au séminaire IFAP/employeurs dédié au DINA prévu en 2024.



3.8. Les métiers de la formation et de l'insertion



267 stagiaires accueillis



27 sessions tenues



6728 h stagiaires réalisées



11 % de taux d'érosion

Formation - Actions menées



- **Le parcours diplômant de formateur d'adultes**

Le secteur des métiers de la formation et de l'insertion (MDFI) conduit depuis 2006 des parcours de formation diplômants pour les métiers cités, en fonction des besoins des organismes de formation employeurs et de la commande de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP).

En 2023, notre établissement a terminé le **parcours diplômant de formateur d'adultes** débuté en 2022 et présenté 9 candidats à la certification. Il a aussi initié un nouveau parcours avec 7 formateurs pour une certification en mars 2024.

Les effectifs sont faibles sur ces parcours car ces derniers s'adressent à des formateurs permanents prêts à s'investir professionnellement et personnellement dans un processus d'apprentissage long et challengeant pour se préparer à une certification de niveau 5 toute aussi exigeante.

Les 9 compétences visées par ce parcours permettent aux formateurs d'intervenir depuis l'analyse des besoins en formation, jusqu'à l'évaluation globale d'une action, en passant par la conception et l'animation. Ils deviennent ainsi autonomes sur l'ensemble de l'ingénierie de formation.

Formation - Actions menées



- **Des formations de formateurs très diversifiées**

En parallèle de ces parcours, le secteur MDFI a conduit une vingtaine d'actions visant le maintien ou le développement des compétences en andragogie. Nous pouvons citer en plus des groupes d'analyse de pratiques professionnelles, les formations :

- de formateurs occasionnels
- de formateur d'adultes multimodale, pour l'obtention de l'agrément de formateur d'adultes
- de formateur accompagnateur (certification nationale de la filière sapeur-pompiers)
- thématiques : (re)médiation cognitive, évaluation, outils numériques au service de l'apprentissage, facilitation et formation, marketing de la formation, etc
- de formateur pour des organisations non cotisantes : le Régiment de Service Militaire Adapté (RSMA) et le Parlement du Vanuatu

Insertion et illettrisme – Actions menées



- **Le développement des compétences dans le domaine de l'insertion**

Le secteur MDFI a proposé différentes actions à destination des agents d'accueil des structures d'insertion, des conseillers en insertion professionnelles et de leurs managers intervenant dans les services provinciaux de placement (Direction de l'Emploi et du Logement et CAP emploi) et pour des associations membres du RIIFE.

- **La lutte contre l'illettrisme**

Depuis plus de cinq ans, l'IFAP est investi pour la coordination des actions de lutte contre l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie et particulièrement leur mise en lumière lors de JNAI.

En 2023, le mot d'ordre national était « En parler pour avancer ». Celui-ci a été relayé en Nouvelle-Calédonie où le constat du manque de connaissance et de communication sur cette problématique de société sont nombreux. Pour porter ce message, l'IFAP a co-conçu et animé une action ludo pédagogique rassemblant plus de 80 personnes autour d'une meilleure compréhension de l'illettrisme.

On poursuit

- La montée en compétences en andragogie et l'accompagnement au développement d'organisations apprenantes à l'appui de compétences internes de formateur.
- Le parcours diplômant de formateurs d'adultes.
- La formation à l'accueil, aux techniques de communication et à la conduite d'entretien diagnostic des acteurs de l'insertion.
- Les actions de lutte contre l'illettrisme (Appel à projet du Haut-Commissariat).



On engage

- Formations à la conception et à l'animation (éducateurs d'internat PIL et animateurs des parcs provinciaux sud)
- Formation certifiante d'éducateur d'activités physiques et mission de soutien à la structuration et à la professionnalisation de cette filière.
- Réflexion avec un expert en apprenance collective, facilitation et innovation publique, Denis Cristol.



3.9. Les élus

Pour assurer les formations à destination des élus, l'IFAP doit être agréé par les services de l'Etat. Cet agrément est octroyé pour 2 ans.

Le renouvellement de l'agrément de l'institut a tardé à entrer en vigueur en 2023 (octobre), impactant la programmation des sessions de ce secteur.



42 stagiaires accueillis



6 sessions tenues



2 352 h stagiaires réalisées



0 % de taux d'érosion

Les élus- Actions menées



- **Formations au média training**

Deux formations ont été proposées par l'IFAP en 2023 :

- Média training niveau 1 : communiquer pour informer, communiquer pour convaincre (3 sessions)
- Média training niveau 2: la communication de crise (1 session)

Ces formations visaient l'amélioration de l'efficacité dans la transmission des messages lors d'une interview médiatique. Elles comportent une importante dimension pratique (cas concrets), facilitant l'assimilation des connaissances et la prise en main d'outils adaptés.

- **Formation « Mettre en valeur et structurer les compétences d'un élu et/ou d'un collaborateur »**

En fin de mandature, les collaborateurs ou les élus peuvent rencontrer des difficultés pour mettre en valeur les compétences acquises et retrouver une activité professionnelle. Cette formation vise à les accompagner à une réflexion autour de la question des compétences : leur identification et leur mise en valeur. L'objectif principal est de leur faciliter la poursuite de leur parcours professionnel.

Deux sessions de cette formation (14h) ont été organisées à Koné.

Les perspectives – Elus

On poursuit

- Formations Commission d'appel d'offre (CAO)

Sur demande :

- Formation média training
- Formation « Mettre en valeur et structurer les compétences d'un élu et/ou d'un collaborateur »



On engage

- Elargissement des formations proposées au catalogue des élus



3.10. L'enseignement

Il s'agit de la troisième année de mise en œuvre du plan de formation continue de l'enseignement du premier degré par l'IFAP.

Les formations du secteur enseignement sont dispensées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie incluant les îles Loyautés et ce, au sein de chacune des sept circonscriptions.



2 822 stagiaires accueillis



157 sessions tenues



2 869 h stagiaires réalisées



12 % de taux d'érosion

Enseignement - Actions menées



Ce plan de formation s'est articulé autour de quatre axes majeurs :

- Axe 1 : Développer une culture professionnelle en cohérence avec les valeurs de l'école calédonienne et les enjeux de l'éducation.
- Axe 2 : Favoriser la réussite de tous, accompagner et perfectionner les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques.
- Axe 3 : Consolider les pratiques et les compétences autour des enjeux du numérique.
- Axe 4 : Accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents.

Le plan de formation 2023 se décompose pour **63%** de formations relevant de l'enseignement spécialisé et **37%** de formations générales. Il est initié par la Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec les provinces, le vice-rectorat, l'INSPE, l'IFMNC et l'IFAP.

Enseignement - Actions menées



- **Enseigner les fondamentaux – Formation en Constellations :**

Cette formation est nouvellement listée au sein du catalogue. Elle devrait être dispensée d'ici 2028 à l'ensemble des enseignants des sept circonscriptions, afin de lutter contre les inégalités scolaires, notamment à travers deux plans distincts : un plan mathématique et un plan français.

Basée sur l'échange entre pairs, la recherche de solutions collectives, la construction d'outils ainsi que des observations croisées, cette formation est animée par les conseillers pédagogiques de la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie. Ces derniers, en amont de cette formation, ont été accompagnés par l'INSPE dans le cadre de la mise en œuvre des constellations et des deux plans s'y rattachant.

Deux objectifs majeurs pour cette formation :

- le développement de solutions et de pratiques d'enseignement adaptées au contexte local
- la consolidation de savoirs scientifiques

En 2023, 42 dispositifs de formation ont été organisés, soit 413 enseignants concernés, 53 % des enseignants de cycle 1 et 39 % des enseignants de cycle 2.

Les enseignants ont accueilli cette formation positivement, souhaitant, pour la plupart, poursuivre le format en constellation ou bénéficier d'un accompagnement individualisé.

Enseignement - Actions menées



- **Accompagnement des enseignants dans le cadre de la mise en place du dispositif bilingue.**

Dans le cadre du déploiement du dispositif bilingue au sein des écoles de la province Sud, une transformation d'une école dite ordinaire en école bilingue se fait par étapes, et passe par une phase de formation continue. L'IFAP, a donc proposé des actions spécifiques..

- **Exercer en école bilingue**

De 6 heures d'animation en 2021, la formation « Exercer en école bilingue » est dispensée depuis 2022 sur une période de six mois à raison d'un jour et demi par semaine.

Cette formation a pour objectifs principaux :

- de renforcer les compétences linguistiques et culturelles en anglais,
- l'accompagnement pédagogique de tout enseignant dont l'école a intégré le dispositif des écoles bilingues.

- **Préparation au CAMBRIDGE TEST**

Cette action a permis de répondre à deux objectifs :

- renforcer les compétences linguistiques pour les enseignants du dispositif bilingue,
- la valorisation par un diplôme international.

Enseignement - Actions menées



- **Enseignement de l'anglais : consolidation du niveau de langue**

Cette formation est destinée aux enseignants titulaires des écoles primaires de la province Sud souhaitant intégrer le dispositif bilingue dans un avenir proche et souhaitant élever leur niveau d'anglais avec un but pédagogique.

- **Ateliers conversationnels en anglais**

Formation initiée en 2022 permettant le développement des compétences langagières orales en anglais.



On poursuit

Les formations :

- En constellation
- En anglais
- En lien avec les élèves à Besoins Educatifs Particuliers « Enseigner l'anglais et l'EEFCK / Sensibilisation aux élèves à BEP »
- « Accompagnement des candidats au CAFIPEMF »
- « Parcours des nouveaux directeurs »

On engage

De nouvelles formations :

- « Développer la mémoire de travail des élèves »
- « Mise en œuvre de l'enseignement des langues vivantes kanak : création et appropriation des outils de pilotage. »
- « L'école inclusive »



3.11. La e-formation

En 2023, un volume important de stagiaires a pu bénéficier de formations digitalisées. Ces formations ont ouvert de nouvelles perspectives et ont permis de diversifier les modalités d'apprentissage.



44 formations hybrides



La e-formation – De quoi parle-t-on ?

Au-delà de la formation en présentiel, le digital ouvre un vaste champ de possibilités avec une variété de modalités d'apprentissage. Nous combinons les dimensions présentiel/distanciel et synchrone/asynchrone. Ainsi, le digital permet de :

- se former de manière rapide et flexible via du e-learning asynchrone
- accéder à la formation sans avoir besoin de se déplacer
- apprendre en autonomie selon un emploi du temps personnalisé

En 2023, nous avons observé une augmentation de l'adoption des formations digitalisées. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs :

- un contexte budgétaire tendu limitant les possibilités de financement, notamment pour les préparations aux concours en présentiel
- une appétence croissante des personnels de l'IFAP pour les outils numériques, notamment avec l'arrivée de l'IA facilitant le déploiement de nouveaux contenus de formation
- un souhait exprimé de certaines collectivités de se tourner vers la digitalisation des formations



La e-formation – Actions menées

- **Sensibilisation à la cybersécurité via le dispositif Sensiwave**

Les collectivités publiques ont exprimé le souhait de former leurs agents aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Les enjeux sont importants et tous les agents doivent disposer d'une culture sur ce sujet et des réflexes de protection associés. En 2023, l'IFAP a mené une consultation pour identifier une solution numérique pour cette sensibilisation. La solution sélectionnée se veut accessible, engageante et ludique. En 2024, la mise en œuvre du dispositif inclura l'identification des populations cibles, la définition des thématiques clés et la formalisation des éléments de communication.

- **Adaptation de la plateforme elearning**

Le digital présente de belles opportunités tant financières que pédagogiques. Pour faciliter la mise à disposition des ressources, l'autonomie et l'engagement des stagiaires sur des ressources asynchrones, un travail conséquent a été mené sur le paramétrage et l'interface de la plateforme e-learning de l'IFAP.

La e-formation – Actions menées



- **Préparations concours des agents du cadre technique**

Près de 300 personnes issues du cadre technique ont pu s'engager dans des préparations aux concours et examens professionnels de la Nouvelle-Calédonie. Le dispositif de préparation proposait des ressources asynchrones pour les épreuves (note, questions, oral avec le jury, etc.). Ces ressources incluaient des quiz formatifs pour bien intégrer les méthodologies, et des devoirs à télécharger, à réaliser puis à déposer sur la plateforme, avec un retour constructif de la part d'un correcteur. La mise en œuvre de ce dispositif a mobilisé de nombreux efforts, nécessitant la création de ressources, l'invention de nouvelles pratiques pédagogiques et l'accompagnement des différents acteurs impliqués tels le chef de projet EEC ou les formateurs associés.

- **Diplôme de Formateurs d'Adultes**

Ce dispositif, porté par le secteur MDFI, est multimodal et propose des ressources asynchrones et des activités distancielles. L'IFAP a mobilisé la solution Google Classroom pour organiser les ressources, collecter les feedbacks et suivre les échanges.

- **3h top chrono**

Ces formations s'appuient sur des classes virtuelles de 3h. Elles permettent aux participants de travailler dans ce temps très court sur des compétences ciblées communication ou gestion d'équipe.



On poursuit

- Amélioration des modules asynchrones de préparation aux concours
- Sensibilisation à la cybersécurité

On engage

- Développement d'une offre digitale de formation sur les compétences transversales essentielles
- Réingénierie du dispositif de préparation aux concours
- Expérimentation pix pour la culture numérique
- Développement d'une offre de formation sur les écrits professionnels

Une question,
Une opportunité,
Une proposition, ...



+687 24 64 00

Contactez nous!



direction@ifap.nc



www.ifap.nc